

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 1

Rubrik: La page de la femme ; Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOSTALGIE D'UN VIEIL APICULTEUR

Soleil sur les grands prés, sublime paysage,
Fleurs frêles et gracieuses, rochers, divin décor.
Essaims, ruches bourdonnantes aux nombreux rayons d'or.
Beauté des reines, fin et majestueux visage.

Bleu, couleur dominante des somptueuses forêts,
Bleu des fleurs, mêlés avec des verts ; bluets,
Myosotis et véroniques favorites,
Que d'étranges pouvoirs vous exercez sur nous !
Suavité. Mais comme il les surpasse tous,
Cet azur frangé d'ailes où le destin palpite.

O douceur des matins que la joie illumine,
Quand l'appel de l'aurore invite à l'évasion !
Le cœur alors vibre et souriant s'achemine
Vers la ruche où frémit sa riche éclosion.

Oh ! Là-bas, devant vous mon âme revivrait,
Abeilles fascinatrices, mais qu'en rêvant j'oublie ;
Je vous bénis pourtant avec mélancolie,
Les rêves sont plus beaux où se mêle un regret.

Nini.

Au soir de ce dernier jour de l'an 1960, écoutons silencieusement, comme si un messenger des sphères célestes était descendu parmi nous, afin de nous livrer le grand secret de l'amour que tous nous portons à nos chères abeilles, un secret intransmissible et merveilleux, car les abeilles portent en elles le reflet des lumières et l'empreinte des faveurs divine, a dit un grand penseur.

A tous les apiculteurs de notre chère Romandie bonne année.

Nini.



LA PAGE DE LA FEMME

Il était une fois..., c'est ainsi que commencent les contes de fées et les vieilles histoires..., donc, il était une fois une vieille apicultrice qui adorait le monde des abeilles et le monde des fleurs. Pendant de longues et belles années elle déversa sa tendresse sur ses chères butineuses.

D'abord, elle avait secondé son mari dans les soins du rucher : tenir le soufflet allumé (qui s'éteignait régulièrement au moment

psychologique), mettre en lieu sûr les cadres pleins tout en étant poursuivie par un régiment de gardiennes qui piquaient rageusement ! Opérant sans voile ni gants, les piqueuses avaient beau jeu et le résultat se soldait par une nuit de fièvre. « C'est le métier qui entre ! » lui répétait son mari ! En effet, il est entré, et, habituée aux piqûres, elle a fini par ne plus les sentir. Et puis, bonne âme, elle a compris que les abeilles avaient le droit de défendre leur bien contre celui qui venait les en dépouiller. Ces butineuses se sacrifient pour les autres, donnent leur travail et leur vie pour la santé des humains qui ne leur témoignent aucune reconnaissance.

Son mari s'étant désintéressé du rucher, elle en prit courageusement la direction. Cette activité lui a procuré beaucoup de plaisir et de joie de vivre. Ne me disait-elle pas un jour : « Chaque butineuse passant au-dessus de ma tête semblait murmurer à mon oreille : agis, travaille, persévère, que ton existence soit débordante de vie et d'énergie. » Quelle leçon difficile à apprendre ! songeait-elle alors. Etre débordante de vie et d'énergie, être bonne et charitable envers le prochain ! Cela représente une somme de travail intérieur peu ordinaire. Cependant elle désirait ardemment atteindre ce but qui lui semblait lointain, mais qui, aujourd'hui, s'est sensiblement rapproché sans pourtant être atteint parfaitement, car la vie n'est jamais parfaite.

Elle fit des études très variées sur la vie des abeilles, sur les moyens employés pour guérir leurs nombreuses maladies, moyens qu'elle expérimenta parfois avec succès, d'autres fois sans succès. Je la vis pleurer en voyant une pauvre vieille abeille se traîner lamentablement sur la planche de vol et, dans un dernier soubresaut, tomber hors de la ruche maternelle pour mourir solitaire. Cette petite bestiole laissait derrière elle le souvenir d'une existence utile à la communauté et par là même, elle méritait le respect.

Ses moments de loisirs et ses dimanches, notre vieille apicultrice les passait auprès de ses ruches et le temps s'oubliait à les regarder travailler, s'envoler dans l'azur, en vivant leur vie. Avec persévérance et zèle, elle multiplia ses ruches à l'époque des essaims. Plus tard, elle commença l'élevage des reines pour les besoins de son rucher. A cette époque elle eut de gros désappointements : des apiculteurs de la plaine voulant faire de « l'apiculture dite pastorale » vinrent placer une quantité de ruches tout près de sa demeure. Tout d'abord, elle ne vit pas le danger, pensant qu'il y avait suffisamment de fleurs pour tout le monde. Hélas ! ses ruches furent pillées et saccagées. Le cœur lourd, elle dut recommencer à zéro en pensant que ce n'était pas très généreux de se jouer ainsi des tours entre collègues. Et depuis ce temps là il ne faut plus lui parler d'apiculture pastorale !

Et vous pensez, chères amies, que la pauvre vieille va désormais

vivre tranquille avec ses chères abeilles ? Détrompez-vous ! Un nouvel ennemi a pointé à l'horizon et déjà il a pris possession de la place. Ce n'est plus l'abeille pillarde, mais le spéculateur à la recherche de terrain à bâtir. L'offre est alléchante. Les terrains de montagne n'étant plus très rentables, le pauvre montagnard a beaucoup de peine à faire face à ses affaires, alors il vend ses champs au plus offrant. Les chalets sortent de terre comme champignons après la pluie ; plus possible de goûter la joie d'une promenade reposante, partout ce sont barrières et interdiction de passer, gens qui ne comprennent rien à la sauvage beauté des Alpes et se croient tout permis, insultant la paix et la grandeur des lieux par leur comportement et leurs cris désordonnés. O douce paix de ma montagne ! où est-tu ? Je la vis très abattue et cherchai à la consoler de mon mieux : que voulez-vous, grand-mère ! c'est le progrès ! Mais par devers moi, je pensais : c'est plutôt le snobisme ! Et c'est la Montagne qui se meurt !

A toutes, chères amies apicultrices, je vous souhaite bonne et heureuse année !
Sophie Delacrétaz.

TRIBUNE LIBRE

L'aide à l'apiculture — les concours de ruchers

(Réponse à l'article paru dans le dernier numéro du Journal Suisse d'Apiculture, décembre 1960)

Dans cet article, on demande pourquoi les concours éveillent si peu d'enthousiasme chez les apiculteurs. Je crois que l'on a même parlé de les supprimer, vu le peu d'inscriptions. Faut-il s'en étonner ? Pour ma part, les règlements devraient être modifiés sur quelques points :

A. — Pourquoi tirer au sort la région où aura lieu le concours ?

Un concours se prépare déjà une saison à l'avance. Il n'est pas encourageant de faire ces préparatifs si l'on n'est pas certain que notre région sera désignée. D'autre part, pour des raisons professionnelles, nombre d'apiculteurs ne peuvent pas se laisser fixer une saison, ils doivent pouvoir la choisir librement.

En conclusion, il faudrait supprimer le tirage au sort des régions.

B. — La comptabilité... Combien d'apiculteurs se sont vu refuser une médaille d'or pour ne pas avoir présenté une comptabilité en règle ? Combien d'autres en ont reçu une, avec un livre de comptes monté de toutes pièces par un homme de métier. Après le concours, ce livre est toujours perdu au fond d'un tiroir.

C. — Dans la question du matériel tout n'est pas pour le mieux.

Est-il besoin, dans un local souvent restreint, de s'encombrer d'un extracteur et d'un maturateur ? Pourtant le règlement le demande. Là encore, je crois qu'il n'est pas difficile de demander au voisin de nous prêter son matériel avec des factures falsifiées (ces dernières étant incorporées à la comptabilité) et de présenter le tout au jury. Ne parlons pas de la bascule obligatoire.

D. — Pour les annotations des ruches, combien d'apiculteurs qui, à la saison de l'essaimage, quand le temps presse, que l'orage menace, que les piqûres ne se comptent plus et qu'il faut détruire les cellules royales, prennent encore des notes sur l'état des colonies ?

On me répondra que si le temps est orageux on n'ouvre pas les ruches,

très bien, mais si vous n'avez que le samedi et dimanche pour ces visites, que le rucher est éloigné du domicile et que vous n'avez pas de voiture pour vous y rendre le soir, comment faut-il faire ? Faut-il renoncer aux abeilles ? Nous n'avons pas à choisir le temps, de même que nous devons adopter des moyens simples, rapides et précis. L'âge d'une reine sera facilement indiqué à l'aide d'une punaise de couleur enfoncée dans la ruche. Une colonie réperée pour l'élevage de l'année suivante se distinguera à l'aide d'une seconde punaise.

Un vigneron qui cherche du bois pour greffer ne note pas le nombre de feuilles, de sarments, le poids de la grappe de raisin, la hauteur du cep, etc. Au moment des vendanges il passe dans la vigne et à l'aide d'un pinceau marque les ceps qui lui conviennent. Il doit en être de même en apiculture : simplicité, rapidité. Voilà ce que tout le monde recherche aujourd'hui. Laissons les longues annotations aux laboratoires, aux centres de recherches, à ceux qui remplissent les statistiques fédérales.

Là encore, toute comme en comptabilité, il est facile de composer ses notes au cours de l'hiver en vue du concours, et j'ai l'impression que ce genre de tricherie n'est pas rare.

La matière ne manque pas dans ce domaine, mais le but recherché n'est-il pas de relancer les concours ? A mon idée il faut revoir les règlements et les adapter aux circonstances. La comptabilité, les annotations, la question du maturateur, de l'extracteur ainsi que de la bascule obligatoires n'offrant en réalité aucune base certaine, pourquoi les maintenir ? Supprimez-les et, à la rigueur, compensez-les par des questions plus approfondies sur les maladies, sur l'élevage des reines et, pourquoi pas, sur l'anatomie de l'abeille.

Si ces points pouvaient être acceptés, je m'inscris pour la saison prochaine.
J.-P. Berset.

Réd. C'est sous toute réserve que nous publions l'article ci-dessus. Chacun a le droit de s'exprimer dans une « Tribune libre » et l'auteur, qui n'est certainement pas un bureaucrate, est partisan de mesures simples, rapides et pratiques. Nous l'en félicitons. Mais, par contre, que penser de toutes ces éventuelles tricheries sur lesquelles on insiste tant ? La majeure partie des objections relatives au règlement du concours des ruchers est basée sur le principe de la mauvaise foi. Alors ! Si certains cas isolés ont pu occasionnellement se produire, il y a hélas dans tous les domaines des exceptions, nous ne pouvons admettre que ce genre de tricherie soit monnaie courante chez les apiculteurs. Des arguments plus solides que ceux basés sur la mauvaise foi uniquement pourraient faire l'objet de nouvelles études. Nous attendons des propositions.

RAPPORTS – CONFÉRENCES – CONGRÈS

Intéressante conférence à la Section de Lausanne

Notre président, M. Bovey, salua la présence parmi nous de quelques membres amis : MM. Valet, Morges, Simon, président de la section de Bière, Martignier, de la section d'Orbe, attirés sans doute par la conférence de M. Humair.

Avant de donner la parole à notre conférencier du jour, divers sujets furent traités et en particulier celui de la propagande qu'il conviendrait de faire dans le cadre de la semaine du miel.

La « Lausanne » ayant son activité dans un important centre de consommation de notre canton, tenait à faire un effort spécial et diverses propositions furent examinées. On retint l'idée de faire cette propagande par la voie de la presse, dans la « Feuille d'Avis », en un reportage illustré, paraissant si possible sur la page « magazine », complété par une réclame en faveur du miel suisse. C'est alors que M. Aeby lut le charmant article qu'il avait composé à cet effet.